Plusieurs sénateurs demandent la dissolution de l’UNEF dans une lettre envoyée au Ministre de l’Intérieur

24/03/2021 à 13h52



R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

SÉNAT

A l'attention de Monsieur le ministre de l'Intérieur

Paris, le 23 mars 2021

Monsieur le Ministre,

L'UNEF doit être dissoute. Il en va de la crédibilité du gouvernement, qui doit aujourd'hui avoir le courage d'affirmer sa volonté de combattre toute forme de séparatisme, sans exclusive. Le projet de loi visant à conforter les principes de la République en examen dans quelques jours devant la haute assemblée perdra fortement de sa substance si, dans le même temps, aucune mesure ne vient empêcher la propagation d'agissements racialistes, et donc racistes, de toute organisation qui sous couvert de défense du milieu étudiant projette ses idées pour le moins nébuleuses.

Combien de temps, combien d'affronts à nos libertés fondamentales faudra-t-il encore supporter pour que des sanctions effectives soient prises ? Absente dès qu'il s'agit de faire avancer les droits de tous les étudiants, l'UNEF se retrouve pourtant au centre de nombreuses polémiques. Ces controverses possèdent un dénominateur commun ; loin de défendre l'Universalisme hérité du Siècle des Lumières, c'est un combat pour faire reconnaitre un traitement différencié en fonction de l'origine ethnique, de la couleur de peau et des croyances religieuses, qui est mené depuis ces dernières années. Cela est profondément antinomique à ce que nous sommes, antagoniste aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui sont les piliers de notre République.

Aussi, parce que nos libertés les plus chères sont menacées, contraintes de se restreindre au lieu de s'affirmer, il faut agir et agir vite ! Nous vous demandons donc d'appliquer le même principe de fermeté que celui pris pour d'autres situations récentes à savoir la dissolution de ce syndicat par décret pris en Conseil des Ministres sur la base de l'article L.212-1 du code de sécurité intérieure. Comme vous le savez, ce texte prévoit notamment que soient dissous tous les groupements qui « provoquent à la discrimination, à la haine ou à la violence envers un personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance (…) à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, soit propagent des idées (…) tendant à justifier (…) cette discrimination. »

Dans le même esprit, et parce que nous sommes pleinement conscients que les conditions de dissolution d'une association syndicale dans notre droit positif sont complexes, que les motifs limitativement énumérés par le code de la sécurité intérieure s'appliquent parfois difficilement aux faits reprochés, nous vous demandons également de faire évoluer le socle législatif pour lutter plus facilement contre l'idéologie mortifère prêchée par ces organisations.

La mise en place de journées non mixtes interdites aux blancs choque. Mais qu'en aurait-il été si des journées non-mixtes interdites aux noirs, aux juifs, aux musulmans, aux asiatiques étaient organisées ? On peut se demander légitimement si les réactions se seraient limitées à des interventions médiatiques, qui bien qu'importantes, n'emportent aucune conséquence en pratique ? Nous ne le pensons pas et c'est là aussi l'un des symptômes du séparatisme, cet apartheid politique que par faute d'action, nous laissons insidieusement se répandre au sein de notre société. Permettre à l'UNEF de mener des combats contre nos principes fondateurs grâce en partie aux subventions reçues d'un État dont elle orchestre le renversement idéologique est, au-delà d'absurde, inconcevable.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous demandons donc d'agir sans délai pour mettre hors d'état de nuire ce syndicat activiste et politisé qui n'est plus représentatif de la vie étudiante qu'il prétend défendre. Il encourage au contraire le communautarisme et la fracture de notre société. Par cette requête, sénatrices et sénateurs entendent défendre l'intérêt de la République et de l'ensemble des français.

Vous sachant très attaché à la défense de nos idéaux, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Stéphane Le Rudulier
Sénateur des Bouches-du-Rhône

Alexandra Borchio Fontimp
Sénatrice des Alpes-Maritimes





Cosignataires :

Henri Leroy - Sénateur des Alpes-Maritimes
Philippe Pemezec - Sénateur des Hauts-de-Seine
Laurent Burgoa - Sénateur du Gard
Olivier Paccaud - Sénateur de l'Oise
Damien Regnard - Sénateur représentant les Français établis hors de France
Claudine Thomas - Sénatrice de la Seine-et-Marne
Anne Chain-Larché - Sénatrice de la Seine-et-Marne
Jean Bacci - Sénateur du Var
Catherine Belrhiti - Sénatrice de la Moselle
Arnaud Bazin - Sénateur du Val d'Oise
Marie-Christine Chauvin - Sénateur du Jura
Alain Houpert - Sénateur de le Côte-d'Or
Patrick Chaize - Sénateur de l'Ain
Sébastien Meurant- Sénateur du Val d'Oise
Dominique de Legge - Sénateur d'Ille-et-Vilaine
Kristina Pluchet - Sénatrice de l'Eure
Christine Herzog - Sénatrice de la Moselle
Brigitte Micouleau - Sénatrice de la Haute-Garonne
Gilbert Bouchet - Sénateur de la Drôme
Françoise Dumont - Sénatrice du Var
Vincent Delahaye - Sénateur de l'Essonne
Vincent Segouin - Sénateur de l'Orne
Béatrice Gosselin - Sénatrice de la Manche
Jean-Pierre Moga - Sénateur de Lot-et-Garonne
Jacky Deromedi - Sénatrice représentant les Français établis hors de France
Hugues Saury - Sénateur du Loiret
Corinne Imbert - Sénatrice de la Charente-Maritime
Isabelle Pavero-Raimond - Sénateur d'Indre-et-Loire

Source

En Lien :

> *Réunions interdites aux blancs : J-M Blanquer pense que « c'est raciste », Retailleau veut une condamnation de l'UNEF pour « provocation à la haine raciale » (MàJ) — https://t.co/rBkfnsWOYG pic.twitter.com/GOcPRKApnB*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) March 19, 2021*

> *La présidente de l'Unef reconnaît que son syndicat organise des réunions interdites aux Blancs (MàJ : Quand une ex-vice-présidente de l'Unef se moquait de l'incendie de Notre-Dame, "un délire de petits blancs") https://t.co/bidBoMAMaZ pic.twitter.com/ipsjWHzyZY*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) March 19, 2021*